



La Noble Abbaye des Echarpes Blanches confie son acte constitutif aux Archives de Montreux

L'acte constitutif des Echarpes Blanches, un précieux parchemin datant de 1627, est déposé ce jour aux Archives de Montreux au cours d'une cérémonie officielle en présence notamment de l'Abbé Président de l'Abbaye des Echarpes Blanches et de la Municipalité de Montreux.

Le document rare et en bon état malgré son âge vénérable était conservé jusqu'ici à la Maison Cochard à Clarens, siège de la Noble Abbaye des Echarpes Blanches. Il reposera désormais aux Archives de Montreux, parfaitement équipées pour la conservation d'un document ancien d'une telle valeur. Outre l'acte constitutif, le Fonds de la Noble Abbaye des Écharpes Blanches de Montreux déposé aux Archives de Montreux comprend également un livre et deux règlements. Le public peut consulter ces documents sur place aux Archives, sur accord préalable de la Noble Abbaye. Ce Fonds vient s'ajouter à la longue liste de Fonds privés déjà conservés aux Archives.

Les anciennes abbayes de tir sont une particularité vaudoise. La Noble Abbaye des Écharpes Blanches, fondée en 1627, est la plus ancienne société de Montreux. Elle a été créée par des Montreusiens soucieux d'encourager ses membres à l'exercice du tir, tout en resserrant les liens d'amitié et de fraternité dans la manifestation de leur attachement au pays.

Aujourd'hui, près de quatre siècles après sa création, l'Abbaye des Echarpes Blanches de Montreux perpétue une tradition toujours bien vivante. Ses quelque 205 membres actifs, tous des hommes, s'exercent au tir à 300 mètres chaque année dans un stand de la région. Tous les deux ans, le tir est suivi d'une journée de fête.

